NEUVE-EGLISE

5 licenciements chez Larisys

La société Larisys, installée dans la ZAC de Neuve-Eglise, a décidé de licencier 5 personnes, sur un effectif de 20 salariés. « C'est la première fois en 20 ans que nous licencions », souligne Marcelle Latour, PDG de l'entreprise spécialisée dans les tests de produits électroniques. Larisys subit le contrecoup de la crise, malgré un carnet de clients diversifié. « Notre carnet de commande a été divisé par deux, indique la PDG, qui s'inquiète également d'un effondrement des prix. Nous n'avons aucune visibilité d'un mois sur l'autre. » L'entreprise va s'engager dans un projet de réorganisation: « Nous allons modifier notre façon de produire pour être plus performants et baisser les coûts, sans baisser nos

SÉLESTAT / CCAS

Une nouvelle directrice



Laurence Schockmel. (Photo DNA -Franck Delhomme)

Le 1er mai dernier, Laurence Schockmel a succédé à Jean-Louis Huber à la direction du centre communal d'action social.

La jeune femme de 43 ans n'est pas inconnue au CCAS : elle y est entrée en septembre 1995 comme assistante sociale. Originaire de Longwy, en Lorraine, cette secrétaire médicale, mère de trois enfants, avait profité du changement professionnel de son mari pour effectuer une reconversion professionnelle. Elle a peu à peu grimpé les échelons avant d'obtenir l'année dernière le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale. Laurence Schockmel se retrouve ainsi à la tête d'un service d'une quinzaine de personnes, avec la Résidence E. Br.

CCAS, 12 A, rue de la Paix à Sélestat.

L'agenda

CHATENOIS

Dédicace

Dimanche 14 juin. Dans le cadre de la Fête des Remparts, qui aura lieu dimanche sur le site des remparts à Châtenois, Jean-Marie Montavon sera présent l'aprèsmidi au stand tenu pas les Amis de la Bibliothèque pour dédicacer son ouvrage sur la Décapole.

Sélestat / Piscine des Remparts

Premières vagues avant l'heure

A la suite d'une assemblée générale extraordinaire s'étant tenue mercredi soir, le Sport Club Sélestat Natation a adressé un courrier au maire Marcel Bauer, et à l'adjoint aux sports Robert Engel, dans lequel il dénonce le «diktat» de la municipalité concernant la nouvelle piscine.

Entre le club de natation de Sélestat (SCS Natation) et la municipalité, le torchon brûle. Étrangement, c'est la nouvelle piscine des Remparts qui attise les flammes. Mercredi soir le SCS Natation a organisé une assemblée générale extraordinaire pour expliquer à ses adhérents les aménagements relatifs à la nouvelle piscine.

« Ces activités permettaient de gagner un peu d'argent. Là, pécuniairement, on ne s'en sortira pas »

Les nouvelles dispositions prises par la municipalité ne satisfont pas le club, qui s'est empressé de le signifier au maire et à son adjoint aux sports. Tous deux ont reçu hier un courrier (copie a également été envoyée aux médias), qui dénonce le «diktat de la municipalité concernant les créneaux horaires». Toujours selon ce courrier, le club «exige le retour des activités autres que la compétition afin de financer celle-ci» et «pense que la subvention de la Fédération française de natation de 700000€ conditionne



Les dispositions prises par la municipalité au sujet de la piscine des Remparts ne satisfont pas le SCS Natation. (Photo DNA-Franck Delhomme)

la prise en compte des souhaits du club».

Les activités aquagym ou bébés nageurs, jusqu'à présent dispensées par le club de natation, vont désormais passer sous l'égide de la municipalité et des maîtres-nageurs récemment recrutés. «Ces activités permettaient de gagner un peu d'argent pour organiser nos compétitions. Là, pécuniairement, on ne s'en sortira pas», estime Lucien Dangel, responsable technique du club. «Nous en avons parlé pendant trois heures il y a deux mois de cela, riposte Robert Engel, adjoint au maire chargé de l'éducation, de la jeunesse et des sports. En recrutant huit maîtres-nageurs, nous avions intégré les prestations qu'ils pourraient donner en matière d'activités. Alors, oui, il y a un manque à gagner pour le club. Mais nous leur

mettons la piscine à disposition gratuitement pour leurs entraînements sportifs et pour l'organisation de trois grandes compétitions par an, ce qui n'était pas le cas avec la piscine du Dr Koeberlé.»

Les nouveaux créneaux horaires sont également un sujet de discorde entre le club et la Ville. Le SCS Natation les trouve inadaptés. Robert Engel indique que la répartition du temps s'effectue comme suit: 50 % pour le grand public, 25 % pour les scolaires et 25 % pour les clubs. «Dans ces 25 %, ils ont une très grosse part», poursuit l'adjoint. L'histoire de la subvention, enfin, échaude quelque peu Robert Engel. «La subvention ne provient pas de la FFN, mais du Centre national pour le développement du sport (placé sous la tutelle du ministère des sports, ndlr). Je leur ai déjà dit, mais ils ne doivent pas bien distinguer les deux.»

Une rencontre est prévue entre la Ville et le club à l'issue de la saison 2009-2010 pour discuter des éventuels problèmes rencontrés. Robert Engel se veut toutefois rassurant: «On ne veut pas laisser tomber le club.»

L'agenda

▶ Aujourd'hui. L'Espace

Evasion accueille à 20 h 30

un concert harpe et chant

et Nathalie Gaudefroy (1er

Entrée: 10 €. Renseigne-

ments et réservations au

0388850386.

CPAM

prix Lili Boulanger en 2005).

Dès maintenant. Dans le

cadre de séjours en Europe,

doit posséder sa CEAM, y

compris les enfants de

chaque membre de la famille

moins de 16 ans. Elle atteste

des droits à l'Assurance Ma-

ladie et permet la prise en

charge des soins médicale-

ment nécessaires dans les

Etats membres de l'Union

européenne ainsi qu'en Is-

lande, au Liechtenstein, en

fois, selon la législation en

vigueur dans le pays de sé-

jour, l'avance totale ou par-

être demandée. Le délai de

fabrication et d'envoi néces-

site une demande au moins

15 jours avant le départ. La

www.ameli.fr, à un guichet

automatique installé dans la

plupart de nos points d'ac-

cueil, par courrier ou par té-

léphone au 3646 (Prix d'un

demande s'effectue sur

tielle des frais médicaux peut

Norvège et en Suisse. Toute-

avec Anja Linder (lauréate de

la fondation Natexis en 2006)

SÉLESTAT

Concert

Florent Estivals

Sélestat / Handicap

Des visites adaptées

■ Estelle Moser, animatrice du patrimoine à la ville de Sélestat, organise ce samedi une visite de la ville adaptée aux personnes à mobilité réduite. Par la suite, un travail similaire devrait être fait à destination des personnes malentendantes, malvoyantes et handicapées mentales.

Pas évident de suivre une visite guidée, même en terrain plat comme à Sélestat, quand on est en fauteuil roulant, en béquilles ou âgé. C'est de ce constat qu'est partie Estelle Moser, animatrice du patrimoine à la ville de Sélestat, pour imaginer un circuit adapté aux personnes à mobilité réduite, en collaboration avec le centre communal d'action social (CCAS).

Un circuit plus court et qui tient compte des problèmes d'accessibilité

La différence avec une visite traditionnelle? Un circuit plus court (il dure environ une heure et se cantonne aux monuments les plus proches du centre) et qui tient compte des problèmes d'accessibilité: trottoirs trop étroits pour les fauteuils, volées de marches difficiles à franchir, voies pavées, bâtiments non accessibles comme la Bibliothèque humaniste, etc. Pour autant, il doit permettre de découvrir l'essentiel de l'histoire de la ville. La visite partira de l'hôtel de Ville, place d'Armes, rejoindra ensuite l'église Sainte-Foy, puis l'égli-



Comme au Haut-Koenigsbourg, la ville de Sélestat propose une visite adaptée aux personnes à mobilité réduite. (Photo archives DNA - Franck Delhomme)

se Saint-Georges, et, éventuellement, la tour des Sorcières. «On pourra faire plus, si le groupe en a envie et est assez homogène, explique Estelle Moser. J'adapterai le jour même en fonction des personnes»

La guide mènera cette visite pour la première fois ce samedi après-midi. Il n'est pour l'instant pas prévu de l'organiser de manière régulière, mais elle pourra être faite à la demande, notamment des groupes. «Comme le sujet a été travaillé, il sera aussi plus facile pour moi d'accueillir des personnes en fauteuil, pendant

les visites estivales», estime Estelle Moser. Pour les personnes âgées ou les personnes en béquilles, trois ou quatre fauteuils roulants, obtenus par le biais d'une association, devraient être mis à disposition à l'office du tourisme d'ici une quinzaine de jours, indique Charles Léopold, conseiller municipal chargé de la politique du handicap et membre du CCAS.

Le projet serait de proposer par la suite des visites adaptées aux malvoyants, malentendants et handicapés mentaux. Mais il s'agit d'abord de bien connaître les besoins et les attentes de ces différents publics, souligne Charles Léopold. Des contacts ont ainsi été pris avec l'association Louis Braille pour les personnes malvoyantes.

Émilie Brotel

▶ Samedi 13 juin, à 15 h, départ devant l'Hôtel de Ville de Sélestat. Visite gratuite. Durée: 1 h. Deux fauteuils roulants seront disponibles. La visite sera suivie d'un pot dans la salle de réception de l'Hôtel de Ville.

Renseignements auprès d'Estelle Moser: 03 88 58 85 46 ou du

CCAS: 0388588580

A nos lecteurs

appel local).

En raison de l'actualité chargée du week-end, notre page Oxy'jeunes ne paraît pas aujourd'hui. Vous la retrouverez toutefois dès vendredi prochain.